

Votants : 86
Convocation du Conseil de Communauté :
le 8 janvier 2013
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 15 janvier 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 14 janvier 2013

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE– SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICE POUR L'ORGANISATION D'UN MARCHÉ BI MENSUEL DANS LA COMMUNE DE SAINT-GELAIS

Titulaires présents :

Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Joël MISBERT, René MATHE, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Brigitte COMPETISSA, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Nicole DAVID, Gérard GIBAUT, Gilbert GOLAZ, Bernard ADAM, Maryvonne ARDOUIN, Jacky AUBINEAU, Jérôme BALOGE, Alain BAUDIN, Patrick BERNACCHI, Dominique BOUTIN-GARCIA, Amaury BREUILLE, Didier DAVID, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Christian GRELIER, Véronique HENIN-FERRER, Anita JAGOUX, Virginie LEONARD, Gaëlle MANGIN, Germain MEHL, Alain MEMIN, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Frédéric PASTOR, Christiane PINEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Françoise TALBOT, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Geneviève GAILLARD à Thierry DEVAUTOUR, Jacques BROSSARD à Monique SAGOT, Dominique VALLEE à Joël BOURCHENIN, Gérard LABORDERIE à Christian GRELIER, Rabah LAICHOIR à René MATHE, Robert GOUSSEAU à Joël MISBERT, Blanche BAMANA à Denis THOMMEROT, Chantal BARRE à Michel GENDREAU, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Georges BERDOLET à Claire RICHECOEUR, Jean-Pierre BOUTHILLIER à Danielle NICORA, Alain CHAUFFIER à Brigitte COMPETISSA, Annie COUTUREAU à Maryvonne ARDOUIN, Annick DEFAYE à Hüseyin YILDIZ, Francis DUPONT à Stéphane PIERRON, Nicole GRAVAT à Amaury BREUILLE, Emmanuel GROLLEAU à Bernard JOURDAIN, Nicole IZORE à Dominique BOUTIN-GARCIA, Guillaume JUIN à Sylvette RIMBAUD, Patrice LAPLACE à Christiane PINEAU, Eliane LE MAITRE à Jean-Michel TEXIER, Aurélien MANSART à Gérard ZABATTA, Alain SAUVIAC à Bernard ADAM, Jean-Louis SIMON à Jean-Pierre GAILLARD, Jean-Claude SUREAU à Gaëlle MANGIN, Jacques TAPIN à Christophe POIRIER

Titulaires absents suppléés :

Titulaires absents :

Elsie COLAS, Patrick DELAUNAY, Jacques GUILLOTEAU, Jacqueline LEFEBVRE, Nicolas MARJAULT, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Delphine PAGE, Michel PAILLEY, Alain PIVETEAU

Titulaires absents excusés :

Geneviève GAILLARD, Jacques BROSSARD, Pascal DUFORESTEL, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Gérard LABORDERIE, Rabah LAICHOIR, Robert GOUSSEAU, Blanche BAMANA, Chantal BARRE, Pilar BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Georges BERDOLET, Julie BIRET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Alain CHAUFFIER, Annie COUTUREAU, Annick DEFAYE, Francis DUPONT, Nicole GRAVAT, Emmanuel GROLLEAU, Nicole IZORE, Guillaume JUIN, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Aurélien MANSART, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Jacques TAPIN

Président de séance : Thierry DEVAUTOUR

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130114-C34-01-2013-DE
Date de télétransmission : 21/01/2013
Date de réception préfecture : 21/01/2013

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 14 JANVIER 2013

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICE POUR L'ORGANISATION D'UN MARCHÉ BI MENSUEL DANS LA COMMUNE DE SAINT-GELAIS

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Sur Proposition de la Présidente,

La commune de Saint-Gelais est propriétaire des murs d'un multiservices situé dans le village. Après la fermeture de ce commerce fin 2011, l'étude conduite en lien avec la CAN, a montré l'impossibilité d'installer un commerce alimentaire de façon pérenne et satisfaisante à Saint-Gelais.

La solution proposée à la commune, souhaitant dynamiser son centre bourg, consiste à créer un marché bi-mensuel en priorisant les produits frais. Ce premier marché sera organisé le 23 mars 2013. A ce titre, la commune a sollicité la CAN pour l'accompagner dans le montage du dossier de faisabilité.

Les objectifs généraux visés par ce projet sont les suivants :

- apporter un service de proximité régulier sur la commune,
- permettre aux habitants de pouvoir consommer des produits locaux,
- conforter l'activité économique des entreprises participantes (agriculteurs, commerçants et artisans locaux de préférence).

La CAN, de par ses compétences, apporte un soutien à la pérennisation de services de proximité dans nos communes désireuses de maintenir une activité économique répondant aux besoins des populations. La démarche d'ingénierie, proposée ainsi à la commune, renvoie aux objectifs du Schéma de Développement Economique et Commercial (SDEC) approuvé en juin 2011 (actions 35, et 37).

Afin de mettre en œuvre ce projet, un partenariat a été engagé avec les trois chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres), la commune et la CAN.

La convention de prestation de service pour l'organisation d'un marché au sein de la commune de Saint-Gelais (jointe à la présente délibération) définit les axes d'intervention de tous les acteurs signataires.

Cette convention financière s'élève à 2 250 € HT, somme répartie entre la commune de Saint-Gelais, à hauteur de 1 125 € HT et la Communauté d'Agglomération de Niort, pour le même montant.

Dans le cadre de cette convention, les chambres consulaires factureront, à part égale leur prestation, soit 750 € HT/organisme.

Accusé de réception en préfecture 079-247900806-20130114-C34-01-2013-DE Date de télétransmission : 21/01/2013 Date de réception préfecture : 21/01/2013
--

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver la convention de prestation de service pour l'organisation d'un marché prévoyant une participation de la CAN d'un montant de 1 125 €HT pour la CAN,
- Autoriser la Présidente ou le Vice-Président Délégué à signer cette convention et les documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 86
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Michel SIMON

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130114-C34-01-2013-DE
Date de télétransmission : 21/01/2013
Date de réception préfecture : 21/01/2013